



INVITATION

**104^e Assemblée ordinaire des
délégués (AD) du PEV Suisse**

Samedi 25 mars 2023



Berufsschule (École professionnelle) Aarau

Tellstrasse 58

5004 Aarau

PROGRAMME

- dès 09h00** **Arrivée des délégués**
Café et croissants
- 10h00** **Ouverture de l'assemblée par la Présidente**
Lilian Studer, Présidente du PEV Suisse
- Méditation**
Martial Sollberger, Pasteur de l'église Mino de Aarau
- Salutations du PEV du Canton d'Argovie**
Therese Dietiker, Coprésidente du PEV du Canton d'Argovie, Aarau
- Salutations de la ville d'Aarau**
Angelica Cavegn Leitner, Conseillère de ville d'Aarau
- Sujet de votation et prise de position**
- **Arrêté fédéral sur une imposition particulière des grands groupes d'entreprises**
Information : Marc Jost, Conseiller national PEV (BE)
- Élections fédérales 2023 : table ronde**
Andrea Heger, Députée BL (Record de part électorale : 11.5% dans l'arrondissement électoral de Waldenburg)
Daniel Sommer, Député ZH (« Roi du panachage » lors des élections cantonales 2023)
Donato Scognamiglio, Nouveau député ZH
- 11h50** **Rapport annuel de la Présidente**
Lilian Studer, Conseillère nationale PEV (AG)
- Rapport sur la vie du parti, statistiques**
Roman Rutz, Secrétaire général du PEV Suisse
- Comptes annuels 2022 du PEV Suisse**
Roman Rutz, Secrétaire général du PEV Suisse)
- Élection des réviseurs du PEV Suisse et élections complémentaires au Comité du parti**
Roman Rutz, Secrétaire général du PEV Suisse
- Conclusion et clôture de l'assemblée par la Présidente**
Lilian Studer, Présidente du PEV Suisse
- 12h45** **Repas**
Facultatif

MODALITÉS PRATIQUES DE LA JOURNÉE

Inscriptions et organisation

Le PEV Suisse est l'organisateur de la journée. Tous les membres et toutes les personnes intéressées sont invités à participer à l'AD. Les responsables des sections sont priés de s'assurer que celles-ci soient représentées de manière conforme aux statuts.

Veillez vous inscrire à l'AD **jusqu'au 22 mars 2023** au plus tard en ligne sous <https://kool.evppev.ch/form/inscription-assemblee-des-delegues-aarau> ou par téléphone au 031 351 71 71.

Droit de vote

Chaque parti cantonal dispose de deux délégués. En outre, les partis locaux et, s'ils n'existent pas, les partis régionaux ou cantonaux, peuvent désigner deux délégués pour représenter les 40 premiers membres. Pour chaque tranche supplémentaire de 20 membres, ils ont droit à un délégué supplémentaire. Les membres du Comité du parti ont par ailleurs également le droit de vote. Tous les autres membres du parti ont le droit de prendre part aux assemblées des délégués avec une voix consultative (art. 8, § 2&3 des statuts).

Frais de participation

Les frais de participation pour le repas de midi (y compris boissons non alcoolisées / café / thé pendant toute la journée) se montent à **CHF 35.-**. Ce montant doit être réglé en liquide ou par Twint lors du contrôle d'entrée. La participation sans repas est gratuite.

Discussions / Interventions

Afin de permettre au plus grand nombre possible de participants d'intervenir, nous vous prions de respecter un temps de parole de 2 minutes maximum.

Dossiers

Les dossiers relatifs à l'assemblée seront mis à disposition au plus tard le 23 mars 2023 sur www.evppev.ch/ad

Traduction simultanée

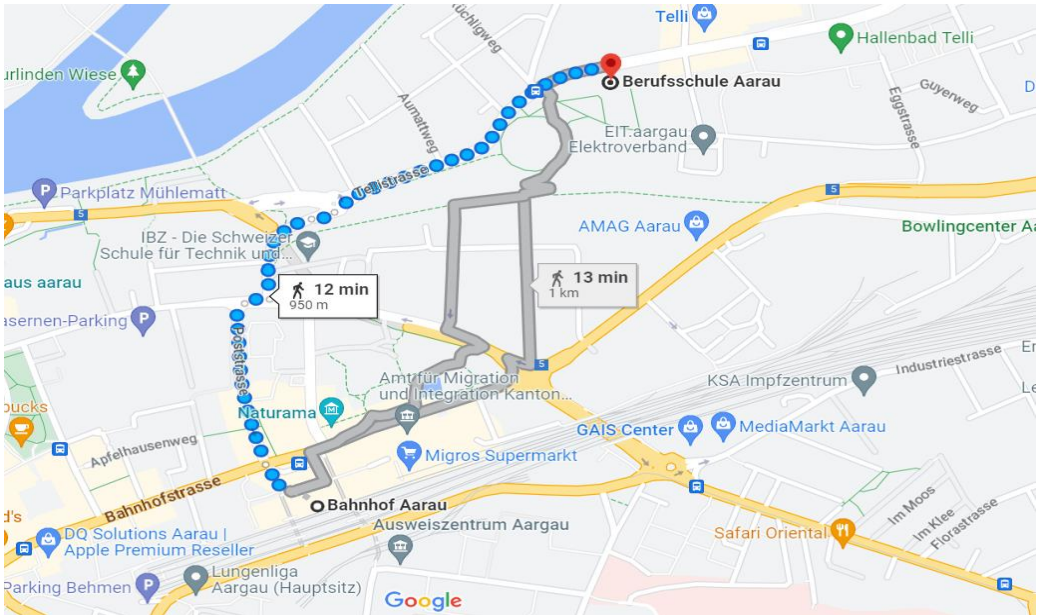
La traduction simultanée des débats de l'allemand vers le français sera disponible sur place à travers l'app *interactio*. Prenez SVP votre Natel et vos écouteurs ou votre casque avec vous.

Programme de l'après-midi pour les nouveaux membres

L'après-midi, nous organiserons une fois encore le cours « Nouveau au PEV » pour tous les nouveaux membres. Outre un échange avec des Conseillers nationaux PEV, nous aurons du temps pour discuter des objectifs, des valeurs et des thèmes du PEV ainsi que des nombreuses possibilités de participation.

Voyage

Il est conseillé de se rendre au lieu de l'assemblée en transports publics. Il est situé à 12 min de la gare d'Aarau, à pied ou avec le bus n° 2, direction « Aarau Rohr, Unterdorf ».



Horaires des trains

Genève	dép. 7h15	Delémont	dép. 8h12	Lausanne	dép. 7h20
Neuchâtel	dép. 8h25	Moutier	dép. 8h22	Fribourg	dép. 8h04
Bienne	dép. 8h45	Bienne	arr. 8h41	Berne	arr. 8h26
Olten	arr. 9h24		dép. 8h45		dép. 8h36
	dép. 9h35	Olten	arr. 9h24	Olten	arr. 9h13
Aarau	arr. 9h44		dép. 9h35		dép. 9h23
		Aarau	arr. 9h44	Aarau	arr. 9h32

Nous nous réjouissons de vous accueillir en grand nombre !

Meilleures salutations et à bientôt à Aarau,

Lilian Studer

Lilian Studer
Présidente

Roman Rutz

Roman Rutz
Secrétaire général

Parti évangélique suisse

Nägeligasse 9 | Case Postale | 3001 Berne | 031 351 71 71 | info@evppev.ch | evppev.ch